

Retour sur 6 mois à la présidence d'EUFEDERATION, l'association européenne d'affacturage

Depuis 6 mois, l'ASF, par l'intermédiaire de son délégué général Françoise Palle-Guillabert, assure la présidence de l'association d'affacturage de l'Union européenne, EUF. Une mission importante et stratégique visant à fédérer et faire valoir l'expertise des professionnels européens de l'affacturage et du financement commercial.



écrit par

Harmonie Benedetti, Responsable Communication et Relations Institutionnelles

Antoine de Chabot, Responsable Services financiers et d'investissements



6 MARS 2018

Françoise Palle-Guillabert est élue président d'EUF lors du Conseil de l'association tenu dans le cadre de la 4^e édition du Sommet annuel de l'affacturage et du financement commercial dans le monde, à Athènes, les 6 et 7 mars 2018. Son mandat a une durée de 2 ans.

Créée en 2009, EUF est l'association qui représente le secteur de l'affacturage et du financement commercial au sein de l'Union européenne. Elle comprend notamment des associations nationales et internationales dont les quelque 200 membres représentent 97% du chiffre d'affaires des facteurs de l'Union européenne. Elle entretient un dialogue actif avec les législateurs pour promouvoir l'affacturage et ses bénéfices pour l'économie, notamment pour les TPE et PME.



« C'est un honneur de représenter cette association. EUF est une **référence pour les métiers de l'affacturage et du financement commercial** en Europe. Elle est un trait d'union indispensable entre les professionnels du secteur et les instances européennes. **Le marché européen d'affacturage représente 2/3 du marché mondial**, tout l'enjeu est de conserver **le savoir-faire et l'expertise des professionnels européens** dans ce secteur qui est en **pleine mutation** »

a déclaré Françoise Palle-Guillabert



7 MARS 2018

A l'occasion de la 4^e édition du Sommet annuel de l'affacturage et du financement commercial dans le monde, à Athènes, Françoise Palle-Guillabert a présidé une table ronde stratégique sur l'avenir de l'affacturage regroupant un panel d'experts de l'industrie dont Patrick de Villepin, président de la Commission Affacturage de l'ASF. Plusieurs messages clés ont pu être passés : renforcer la place de l'affacturage dans le marché de l'Union européenne, investir pour se différencier, mettre en valeur le bas coût du risque en affacturage, augmenter la coopération dans l'industrie, demander au régulateur européen une réglementation adaptée et harmonisée.



10 JUIN 2018

—
Françoise Palle-Guillabert a été invitée à intervenir au Board de FCI, l'association mondiale de l'affacturage (400 Factors dans 90 pays) pour présenter les actions et les réalisations d'EUF puis elle a participé au séminaire annuel de FCI à Amsterdam les 11 et 12 juin.

20 JUIN 2018

—
Françoise Palle-Guillabert a présenté l'activité d'EUF lors du discours d'ouverture de l'assemblée générale de l'association italienne d'affacturage ASSIFACT, à Milan.



24 JUILLET 2018

—
Françoise Palle-Guillabert et Diego Tavecchia, Président du Comité prudentiel d'EUF, ont rencontré Gerald Lederer, conseiller de la présidence autrichienne, pour présenter la demande de la profession de garantir aux facteurs le régime spécifique du trade finance en matière de NSFR. Le conseiller s'est montré ouvert à la position de la profession.

27 ET 28 SEPTEMBRE 2018

—
Le Board d'EUF se réunit à Berlin.



LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2020 PRÉPARÉ PAR FRANÇOISE PALLE-GUILLABERT ET ADOPTÉ PAR LE BOARD COMPREND PLUSIEURS AXES MAJEURS AVEC :

- des enjeux importants à venir avec notamment **des sujets prudentiels** (NSFR, Anacredit, NPL, ...) et la question des **entités non régulées délivrant de l'affacturage** (OFIs) ;
- une **réflexion sur l'ouverture d'EUF à des associations partenaires non-EU** dans la perspective du Brexit. Des travaux ont débuté, avec la recherche active d'un consensus au sein du Board, en vue d'une éventuelle modification des statuts ;
- une démarche de **communication active** pour promouvoir l'affacturage et ses bénéfices pour l'économie. Cela se traduit par la publication d'articles, de statistiques et une présence à venir sur les réseaux sociaux. La mise à jour du **white paper**, document qui démontre le faible niveau de risque de l'affacturage, a été initiée ;
- la publication de guidelines relatives au **respect des règles de concurrence**.